



Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-deux, le 18 novembre à 14 heures et 30 minutes, le Comité syndical du syndicat mixte Decoset s'est réuni sans condition de quorum dans la Salle de réunion de Decoset, sous la présidence de Monsieur Vincent TERRAIL-NOVES, Président.

Etaient présents : M. AURY (TOULOUSE METROPOLE), M. BERTORELLO (TOULOUSE METROPOLE), M. BOUCHE (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. CAPEL (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), MME COUTTENIER (C.C. SAVE AU TOUCH), M. MAUREL (C.C. VAL'AÏGO), M. MOIGN (C.C. HAUTS TOLOSANS), M. NORMAND (C.A. SICOVAL), M. TERRAIL-NOVES (TOULOUSE METROPOLE), MME URSULE (TOULOUSE METROPOLE)

Etaient excusés : M. ESPIC (TOULOUSE METROPOLE), MME ESQUERRE (C.C. DES COTEAUX DE BELLEVUE), MME GIBERT (C.C. FRONTONNAIS), M. JOP (TOULOUSE METROPOLE) M. MANERO (TOULOUSE METROPOLE), M. ROUSSEL (C.A. SICOVAL)

Etaient absents : M. BAGUR (C.C. HAUTS TOLOSANS), M. BRIAND (TOULOUSE METROPOLE), M. CARRAL (C.A. SICOVAL), M. CHOLLET (TOULOUSE METROPOLE), M. DUMOULIN (C.C. VAL'AÏGO), M. FOUCHOU-LAPEYRADE (TOULOUSE METROPOLE), MME GOMEZ (C.C. SAVE AU TOUCH), MME MAGDO (TOULOUSE METROPOLE), MME MOURGUE (TOULOUSE METROPOLE), M. OF (C.C. FRONTONNAIS), MME OUSMANE (TOULOUSE METROPOLE), M. PERE (TOULOUSE METROPOLE), M. SAVIGNY (C.C. DES COTEAUX BELLEVUE), M. SIMON (TOULOUSE METROPOLE), M. TRAUTMANN (TOULOUSE METROPOLE), M. TRONCO (C.A. SICOVAL),

Date de la convocation : MERCREDI 9 NOVEMBRE 2022

Secrétaire de séance : M. BOUCHE

D2022-72 Protocole d'accord transactionnel relatif au paiement de paiement de prestations supplémentaires réalisées sur le site de la déchèterie de GARIDECH – lot 3b

Les travaux d'agrandissement de la déchèterie de GARIDECH ont fait l'objet d'une consultation lancée le 12 mai 2021 par DECOSSET.

Cette procédure adaptée comportait *initialement* quatre lots :

- Lot n° 1 : Terrassement et VRD
- Lot n° 2 : Electricité
- Lot n° 3 : Génie civil et charpente métallique
- Lot n° 4 : Clôture et portails, serrurerie et signalétique

Après réception d'une seule offre pour le lot n°3, le pouvoir adjudicateur a décidé de déclarer ce lot sans suite pour motifs d'intérêt général. Après une nouvelle définition du besoin, ce lot a été relancé en 2 lots distincts : lot n° 3a : Génie civil et lot n°3b : charpente métallique.

Le présent protocole vise l'exécution du lot n°3 b : charpente métallique, notifié le 11 janvier 2022 à la société LACOSTE pour un montant forfaitaire de 29 338,94 € HT.

Les travaux supplémentaires réalisés dans le cadre du présent protocole concernent la réalisation de travaux de charpente métallique pour le local du chargeur déchets verts.

Pour rappel, la fondation du local chargeur est passée de 40m² à 60m² afin de pouvoir réceptionner le chargeur déchets verts.

Dès lors, il y a lieu de procéder également à l'agrandissement de la charpente du local.

Accusé de réception en préfecture 031-253102636-20221118-D2022-72-DE Date de télétransmission : 28/11/2022 Date de réception préfecture : 28/11/2022

La réception des travaux ayant été prononcée le 1er juillet 2022, avant la formalisation de ces prestations supplémentaires par le biais d'un avenant, ce protocole permettra d'intégrer le montant de celles-ci au sein du décompte général et définitif.

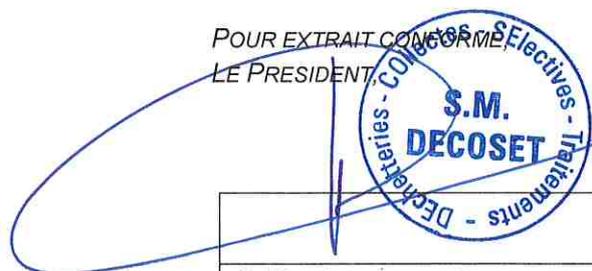
Il vise également à prévenir les différends susceptibles de découler de cette situation.

Le Comité syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le protocole d'accord transactionnel relatif au paiement de prestations supplémentaires réalisées sur le site de la déchèterie de GARIDECH - lot n° 3 b - pour un montant 6 021,48€ HT soit 7 225.78€ TTC versé à la société LACOSTE et ce, exclusivement au titre des prestations supplémentaires réalisées dans ce cadre et définies dans le protocole.
- **AUTORISE** M. Le Président à signer ledit protocole transactionnel
- **S'ENGAGE A INSCRIRE** au budget les crédits nécessaires

Ainsi fait à Toulouse, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT COMPTABLE
LE PRESIDENT



	Toulouse Métropole	Autres EPCI	TOTAL
<i>Délégués en exercice</i>	16	16	32
<i>Nombre de voix par délégué</i>	2	1	48
Présents	4	6	9
Votants	4	6	9
Pouvoirs	0	0	0
Total de voix	8	6	14
Abstentions	0	0	0
Votes contre	0	0	0
Votes pour	8	6	14

Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20221118-D2022-72-DE
Date de télétransmission : 28/11/2022
Date de réception préfecture : 28/11/2022